

Vers une définition des besoins de perfectionnement des enseignants de français des niveaux élémentaire et secondaire

Gilles Lemire et Paul Pierre

Volume 3, numéro 1, hiver 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900033ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900033ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemire, G. & Pierre, P. (1977). Vers une définition des besoins de perfectionnement des enseignants de français des niveaux élémentaire et secondaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 3(1), 5–24.
<https://doi.org/10.7202/900033ar>

Résumé de l'article

Compte rendu partiel des résultats d'une enquête auprès de professeurs de français, langue maternelle, afin de définir d'une façon objective :

- 1) quelle est la formation reçue par les enseignants de français, langue maternelle;
- 2) quelle est la tâche des enseignants de français;
- 3) quelle est leur satisfaction au travail;
- 4) et quels sont leurs désirs de perfectionnement.

Nous retrouverons, dans l'article, la description du questionnaire et de l'échantillon, puis des résultats éclairant le point 1 et le point 4.

Le tableau 1 indique la répartition des informateurs et le tableau 2, la représentativité de l'échantillon.

Les figures 1-2-3 permettent d'évaluer globalement la compétence linguistique des enseignants (sens large : toutes les connaissances acquises dans tous les domaines où la langue joue un rôle essentiel).

Les figures 4, 5 et 6 s'arrêtent sur le type de formation désirée par les enseignants. Il y a une différence d'orientation selon qu'il s'agit d'informateurs de l'élémentaire qui, en plus d'une formation générale, désirent que l'on mette l'accent sur l'enseignement de la didactique, alors que ceux du secondaire veulent une formation axée sur la linguistique ou sur la langue et la littérature.

Les tableaux 3, 4, 5, 6 et 7 indiquent quelles sont les disciplines dans lesquelles ils souhaitent se perfectionner. Elles sont regroupées selon qu'elles développent la compétence linguistique ou la formation professionnelle. On retrouve la répartition des enseignants dans ces ensembles selon qu'ils sont du niveau élémentaire ou secondaire.

Vers une définition des besoins de perfectionnement des enseignants de français des niveaux élémentaire et secondaire

Gilles Lemire et Paul Pierre *

RÉSUMÉ

Compte rendu partiel des résultats d'une enquête auprès de professeurs de français, langue maternelle, afin de définir d'une façon objective :

- 1) quelle est la formation reçue par les enseignants de français, langue maternelle ;
- 2) quelle est la tâche des enseignants de français ;
- 3) quelle est leur satisfaction au travail ;
- 4) et quels sont leurs désirs de perfectionnement.

Nous retrouverons, dans l'article, la description du questionnaire et de l'échantillon, puis des résultats éclairant le point 1 et le point 4.

Le tableau 1 indique la répartition des informateurs et le tableau 2, la représentativité de l'échantillon.

Les figures 1-2-3 permettent d'évaluer globalement la compétence linguistique des enseignants (sens large : toutes les connaissances acquises dans tous les domaines où la langue joue un rôle essentiel).

* Lemire, Gilles : professeur, Université Laval ; Pierre, Paul, chercheur, Université de Montréal.

Les figures 4, 5 et 6 s'arrêtent sur le type de formation désirée par les enseignants. Il y a une différence d'orientation selon qu'il s'agit d'informateurs de l'élémentaire qui, en plus d'une formation générale, désirent que l'on mette l'accent sur l'enseignement de la didactique, alors que ceux du secondaire veulent une formation axée sur la linguistique ou sur la langue et la littérature.

Les tableaux 3, 4, 5, 6 et 7 indiquent quelles sont les disciplines dans lesquelles ils souhaitent se perfectionner. Elles sont regroupées selon qu'elles développent la compétence linguistique ou la formation professionnelle. On retrouve la répartition des enseignants dans ces ensembles selon qu'ils sont du niveau élémentaire ou secondaire.

Présentation de la recherche

En décembre 1973, à la demande de l'AQPF et grâce à l'aide scientifique, matérielle ou financière de l'INRS-éducation, du département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, de la CEQ et de la DIGES du Ministère de l'Éducation, nous entreprenions une enquête sur les professeurs de français, langue maternelle. Par cette enquête, nous voulons définir de façon objective :

- 1) quelle est la formation reçue par les enseignants de français, langue maternelle ; quelle a été l'efficacité de cette formation ;
- 2) quelle est la tâche des enseignants de français ;
- 3) quelle est leur satisfaction au travail ;
- 4) et quels sont leurs désirs de perfectionnement.

Il s'avérait important de connaître avec le plus de précision possible l'état de la situation relativement à ces différents aspects. Le ministère de l'Éducation du Québec voulait lancer un programme de perfectionnement des maîtres de français qui devait atteindre une clientèle de 6,000 maîtres et il avait besoin d'une analyse objective qui eût pu rendre compte de la formation réelle acquise par les enseignants de français et de leurs aspirations en matière de perfectionnement. La version préliminaire et fragmentaire des résultats de cette recherche est parvenue aux organismes responsables de la mise en place de ce programme de perfectionnement en janvier 1975.

Les résultats de la recherche pouvaient permettre de distinguer les besoins de perfectionnement des maîtres de l'élémentaire de ceux des maîtres du secondaire ; permettre de décrire les connaissances acquises par les maîtres de français dans les disciplines linguistiques, la littérature, la didactique et la psychopédagogie appliquée à l'enseignement du français ; et permettre de définir les types de perfectionnement que les professeurs de français désirent.

1. *La description du questionnaire*

Description générale

Le questionnaire est de type papier-crayon et chacun y répond personnellement. Il est fait de questions fermées uniquement ; elles sont à choix multiples dans tous les cas. Il est composé de cent quatre-vingt-quatre questions et divisé en six sections. Les sujets répondaient sur une feuille-réponse pour lecteur optique.

Première section : Renseignements généraux

Cette section est formée de vingt-cinq questions qui situent professionnellement l'informateur. Il y est question d'âge, de sexe, d'expérience, de scolarité et de diplômes. Ce sont les réponses à cette section qui permettent de comparer l'échantillon à la population et qui fournissent les variables contrôles pour les tableaux statistiques.

Deuxième section : Efficacité de la formation

Cette section se divise en deux parties. Dans la première, on demande au professeur s'il a suivi divers cours ou stages qui sont susceptibles de couvrir l'ensemble de la formation qu'un professeur de français peut recevoir (grammaire française, phonétique, littérature, pédagogie, etc.). La deuxième partie reprend les mêmes éléments et demande, cette fois, en terme d'importance (de *pas important du tout* à *extrêmement important*) d'évaluer ces cours ou stages en regard de leur *utilité* pour la formation d'un professeur de français.

Troisième section : Analyse de tâche

Trente-six questions recouvrent l'ensemble de la tâche d'un professeur. Elles sont groupées en sept sous-sections. Le professeur indique combien d'heures (entre $\frac{1}{2}$ et 23) il consacre à chaque activité par semaine.

La section se divise ainsi :

- Préparation — six questions
- Relations avec les étudiants — neuf questions
- Évaluation — quatre questions
- Soutien — deux questions
- Relations avec l'institution — sept questions
- Travail clérical — trois questions
- Perfectionnement — cinq questions

Quatrième section : Soutien au professeur

Cette partie du questionnaire énumère une série d'éléments qui peuvent être utiles au professeur dans l'accomplissement de son travail, tels les locaux spécialisés,

la bibliothèque, les magnétophones, le budget, le secrétariat... À chaque fois, on doit indiquer si ce matériel est disponible à l'école et si la quantité disponible est suffisante pour bien travailler. Il y a 19 questions dans cette section.

Cinquième section : Satisfaction au travail

Cette section de vingt-sept questions est tirée d'un questionnaire construit par Roland Foucher, psychologue industriel, pour étudier précisément la satisfaction au travail dans le système scolaire. Nous avons extrait nos questions dans six domaines différents. Ce sont : la tâche d'enseignement ; la gestion de l'institution ; les relations à l'intérieur du « département » ; l'autonomie ; les promotions ; la somme de travail.

À chaque fois, sur une échelle en neuf points allant de *extrêmement insatisfaisant* à *extrêmement satisfaisant*, le professeur donne son opinion sur sa situation professionnelle.

Sixième question : Type de perfectionnement souhaité

Cette dernière section présente une série de cours et d'activités diverses qui sont ou qui pourraient être incluses dans un programme de perfectionnement.

On y trouve des cours usuels (psychologie, pédagogie, didactique, linguistique) et aussi d'autres activités comme recherches, stages en audio-visuel, techniques d'animation, tutorat. Au total, trente-deux possibilités.

À chaque fois, le professeur indique s'il est *peu, un peu ou très intéressé*.

Conclusion

Il s'agit d'un très long questionnaire dont la complexité permet justement d'obtenir une foule de renseignements. Nous avons préféré le questionnaire long dont chaque section est complète et utile, à du travail plus vite fait. Les professeurs qui y ont répondu méritent les remerciements que nous leur adressons ici.

La représentativité de l'échantillon

La C.E.Q. nous a fourni des données sur l'âge, le sexe, l'état civil, la scolarité et l'expérience des professeurs de français. Nous indiquons la similitude de notre échantillon à la population, par niveau. (Tableau 2)

On voit que les échantillons sont identiques à la population pour l'âge, l'expérience et le sexe à l'élémentaire. (Tableaux 2.1.1, 2.1.2, 2.2.1).

Par contre, nos échantillons montrent qu'il y a une différence d'un an de scolarité, ce qui est statistiquement significatif (2.2.3) ; que la proportion des sexes au secondaire est inversée (2.2.1) ; que la proportion de religieux à l'élémentaire est aussi trop élevée (2.2.2).

Utilisation de l'échantillon

Cette enquête a un double but. Elle a d'abord comme objectif de renseigner sur la vie professionnelle du professeur de français, et ce, par l'analyse de tâche, par l'énumération des aides pédagogiques et par l'analyse de la satisfaction au travail. Par ailleurs, les sections portant sur l'efficacité de la formation et les désirs de perfectionnement peuvent être utilisables dans l'aménagement des programmes de formation des maîtres de français.

Les programmes de perfectionnement ne peuvent pas être élaborés en tenant pour acquis que les maîtres possèdent les connaissances de base relatives aux disciplines linguistiques et aux études littéraires. **PAR LEUR COMPLÉMENTARITÉ, ILS DOIVENT PALLIER À LA FAIBLESSE DES PROGRAMMES ÉLABORÉS POUR LA FORMATION INITIALE DES FUTURS MAÎTRES.**

*2. La description de l'échantillon**L'administration*

Le questionnaire a été envoyé par la poste à partir de la liste de membres de la C.E.Q. pour l'année 1973-74. La population touchée, celle des professeurs de français, membres de la C.E.Q., atteignait 4,024 professeurs de français au secondaire, et 22,345 professeurs à l'élémentaire ; on considérait que ces derniers étaient tous professeurs de français.

Le questionnaire fut envoyé à 7,450 professeurs à l'élémentaire, soit 33%, et 2,550 professeurs au secondaire, soit 63% ; ce qui constitue un total de 10,000 envois.

La différence de proportion entre les niveaux avait pour but de compenser le fait qu'on a d'une part des spécialistes, et d'autre part des professeurs pour qui le français est une matière parmi d'autres. C'était aussi dans le but d'assurer un nombre suffisant pour fournir des statistiques précises.

L'échantillon

Sur les 10,000 questionnaires envoyés, nous avons reçu 1,013 réponses soit un taux de 10%. Le tableau 1 en indique la répartition.

Tableau 1
Distribution des informateurs

Niveau	Nombre	Proportion	Taux de réponse
Élémentaire	608	60%	8%
Secondaire	405	40%	15%
Global	1013	100%	10%

La représentativité de l'échantillon

Le terme représentativité de l'échantillon désigne le fait que l'échantillon est plus ou moins semblable, dans la répartition des diverses variables importantes, à la population dont il est tiré. La C.E.Q. nous a fourni des données sur l'âge, le sexe, l'état civil, la scolarité et l'expérience des professeurs de français. Le tableau 2 indique la similitude de notre échantillon à la population, par niveau.

Tableau 2

*Représentativité de l'échantillon**2.1 Variables représentatives**2.1.1 Âge*

Catégorie	22	27	32	37	42	47	52	57	Moyenne
Élémentaire C.E.Q.	5%	31%	25%	13%	9%	6%	4%	6%	34.9
Élémentaire Éch.	7%	34%	26%	11%	7%	5%	6%	5%	34.0
Secondaire C.E.Q.	4%	28%	27%	16%	10%	6%	4%	4%	35.1
Élémentaire Éch.	4%	32%	24%	16%	10%	6%	5%	3%	34.5

2.1.2 Expérience totale

Catégorie	1	2-3	4-6	7-9	10-12	13-14	15	Moyenne
Élémentaire C.E.Q.	1%	4%	15%	19%	18%	9%	33%	11.6
Élémentaire Éch.	0%	5%	13%	20%	19%	8%	34%	11.8
Secondaire C.E.Q.	1%	6%	19%	19%	15%	9%	32%	11.0
Élémentaire Éch.	0%	6%	20%	17%	14%	7%	35%	11.4

On voit que les échantillons sont identiques à la population pour l'âge, l'expérience et le sexe à l'élémentaire. Par contre, nos échantillons montrent une différence d'un an de scolarité, ce qui est statistiquement significatif, et la proportion des sexes au secondaire est inversée ; la proportion de religieux à l'élémentaire est aussi trop élevée.

B) LES RÉSULTATS RELATIFS AUX ÉTUDES FAITES PAR LES ENSEIGNANTS, AUX TYPES DE PROGRAMMES ET DE PERFECTIONNEMENT SOUHAITÉ PAR LES ENSEIGNANTS.

1) *Études faites dans un domaine précis*

La formation spécifique des enseignants de français dans les champs particuliers de cette discipline permet de mesurer globalement leur compétence linguistique¹.

Nous constatons qu'un grand nombre de nos informateurs ont reçu une initiation ou une formation plus ou moins poussée dans l'un ou l'autre des domaines suivants : phonétique, grammaire, didactique ou littérature.

Il faut toutefois souligner que plus du tiers des maîtres de français de notre système d'enseignement élémentaire et secondaire n'ont reçu aucune formation postsecondaire dans des domaines essentiels à la maîtrise de la matière qu'ils enseignent. La figure 1 illustre ce fait par l'établissement d'une ligne des besoins ; cette dernière relie les points

Tableau 2

Représentativité de l'échantillon
 2.2 Variables non représentatives
 2.2.1 Sexe

Catégorie	Masc.	Fém.
Élémentaire C.E.Q.	8%	92%
Élémentaire Éch.	8%	92%
Secondaire C.E.Q.	46%	54%
Élémentaire Éch.	54%	46%

de la figure qui indiquent le pourcentage d'enseignants qui n'ont suivi aucun crédit dans les domaines mentionnés. Ce qui représente :

- 37% pour la phonétique française
- 35.3% pour la grammaire française
- 28.9% pour la didactique du français
- 35.6% pour la littérature québécoise
- 28.3% pour la littérature française

2.2.2 État civil

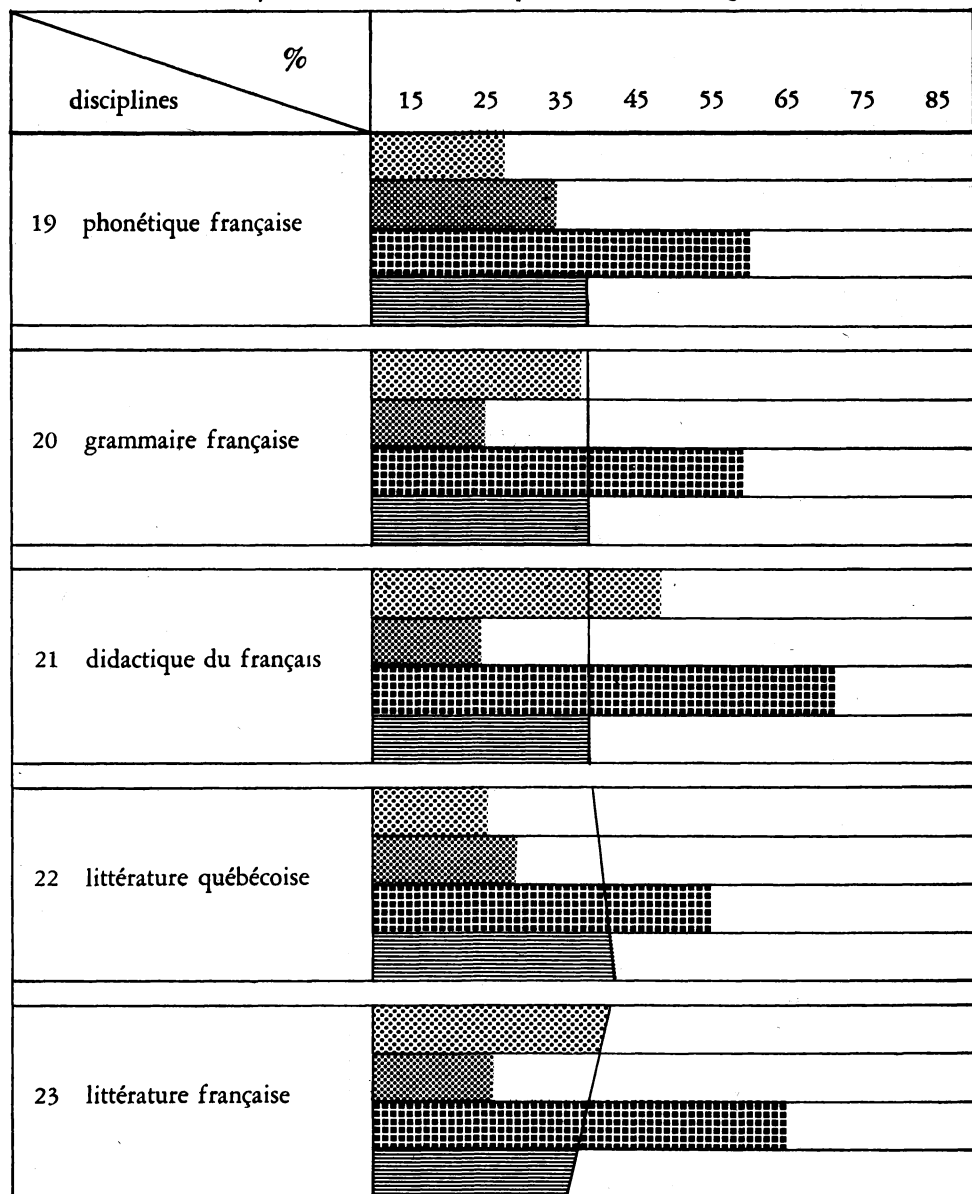
Catégorie	Célibataire	Marié	Religieux	Autre (V.D.S.)
Élémentaire C.E.Q.	29%	62%	6%	1%
Élémentaire Éch.	30%	58%	12%	1%
Secondaire C.E.Q.	28%	63%	7%	1%
Secondaire Éch.	24%	63%	11%	2%

2.2.3 Scolarité reconnue

Catégorie	12-13-14	15	16	17	18	19	20	Moyenne
Élémentaire C.E.Q.	63%	26%	7%	3%	1%	0%	0%	13.9
Élémentaire Éch.	46%	36%	13%	3%	2%	0%	0%	14.8
Secondaire C.E.Q.	25%	30%	19%	11%	9%	7%	0%	15.5
Secondaire Éch.	9%	26%	21%	15%	14%	14%	0%	16.4

Figure 1

Études faites dans un domaine précis : échantillon global



1 — 6 crédits ou plus

2 — 1 à 5 crédits

3 — 1 crédit ou plus

4 — aucune étude

— ligne des besoins

Les besoins du groupe des enseignants du *niveau élémentaire* (figure 2) se dessinent nettement si l'on considère la formation qu'ils ont reçue dans ces champs particuliers. Les 2/5 des informateurs n'ont reçu aucune formation institutionnelle², dans les champs suivants : phonétique française (39.5%), grammaire française (39.6), littérature québécoise (40.7%). Le nombre des initiés à la didactique du français est cependant plus élevé : 29.5% des informateurs n'ont reçu, en cette matière, aucun cours offert par des institutions d'études supérieures.

La formation des maîtres de français du *niveau secondaire* (figure 3) dans les champs de la discipline enseignée a été assurée de façon plus ou moins intense pour approximativement 70% des informateurs. Ceux qui n'ont reçu aucune formation institutionnelle se répartissent comme suit :

19 — Phonétique française	32.5%
20 — Grammaire française	28.5%
21 — Didactique du français	27.1%
22 — Littérature québécoise	27.5%
23 — Littérature française	17.0%

2) Les types de programmes

Les enseignants ont manifesté leur intérêt vis-à-vis des programmes en évaluant l'efficacité de ces derniers dans la préparation des maîtres de français. C'est à partir des indications que l'on retrouve à la page 8 du questionnaire qu'ils ont été invités à donner leur opinion :

En vous basant sur votre expérience de professeur, indiquez comment vous évaluez chacun des éléments suivants en regard de leur utilité pour la préparation des professeurs de français, langue maternelle.

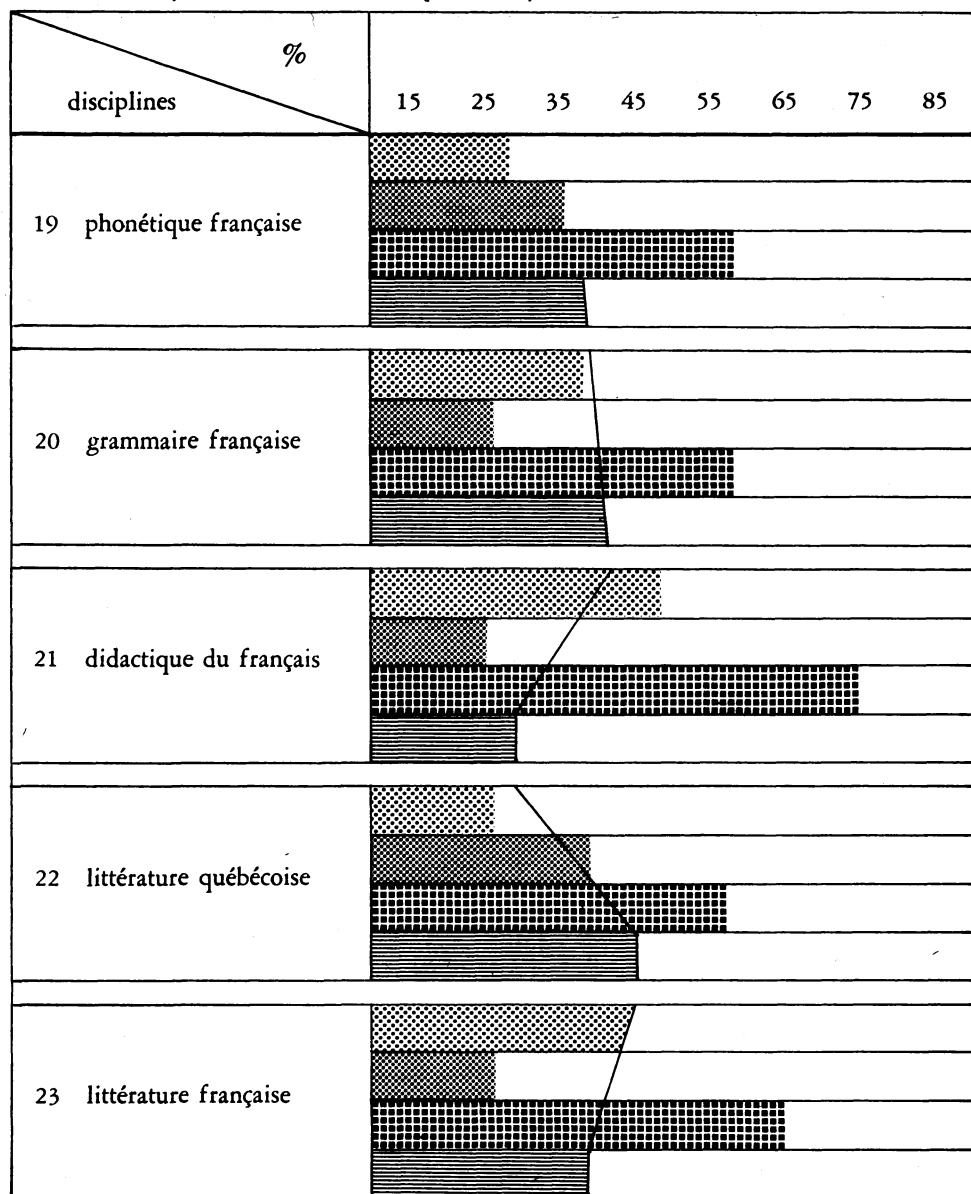
Donnez votre réponse selon l'échelle suivante :

<i>pas important du tout</i>	1
<i>très peu important</i>	2
<i>peu important</i>	3
<i>plus ou moins important</i>	4
<i>assez important</i>	5
<i>très important</i>	6
<i>extrêmement important</i>	7

Les informateurs sont sollicités par le désir d'acquérir une formation axée sur la culture générale et celui d'une formation comprenant aussitôt que possible des cours de spécialisation (figure 4).

Figure 2

Études faites dans un domaine précis : informateurs du niveau élémentaire



1 — 6 crédits ou plus

2 — 1 à 5 crédits

3 — 1 crédit ou plus

4 — aucune étude

— ligne des besoins

Figure 3

Études faites dans un domaine précis : informateurs du niveau secondaire

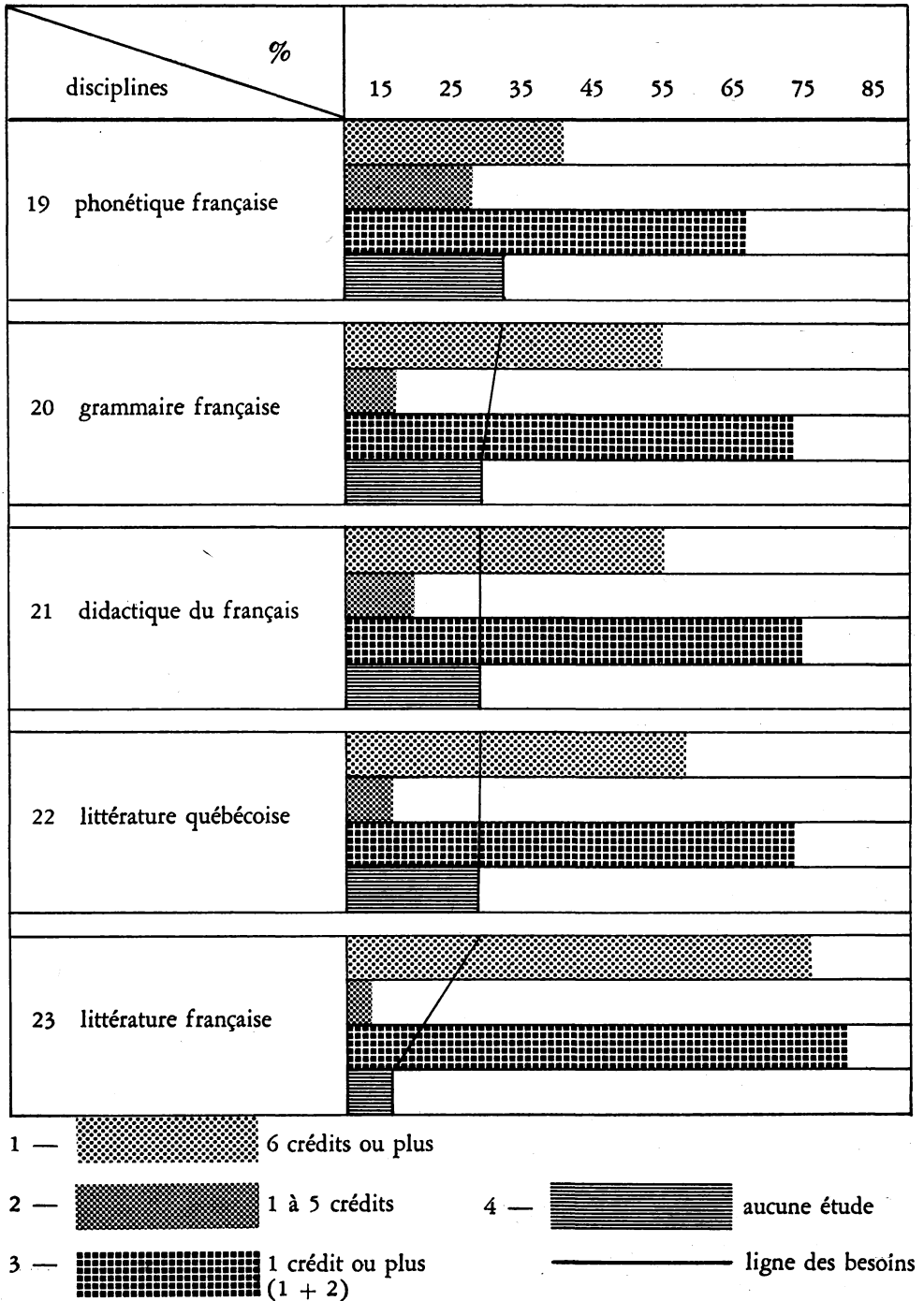
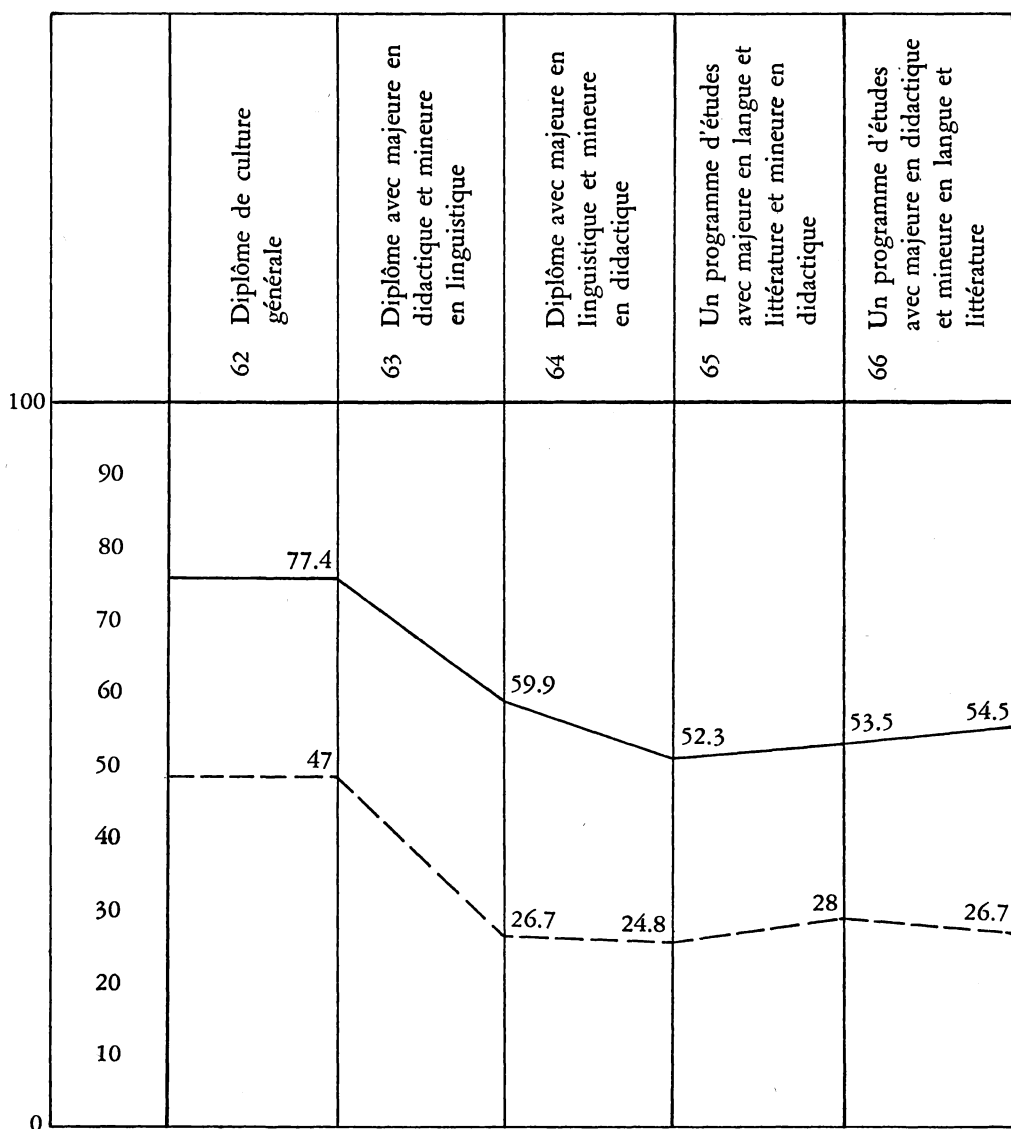


Figure 4

Types de programmes : échantillon global

———— assez important, très important, extrêmement important

- - - - - très important, extrêmement important

La courbe qui révèle les aspirations des enseignants du niveau élémentaire manifeste ce même désir de recevoir une formation axée sur la culture générale (figure 5). Il faut toutefois remarquer la différence significative qui s'inscrit à la faveur d'une formation en didactique :

63 — Un programme d'études avec majeure en didactique et mineure en linguistique 62.3%

64 — Un programme d'études avec majeure en didactique et mineure en langue et littérature 54.6%

Les enseignants du niveau secondaire attribuent à la culture générale une importance aussi grande que ceux du niveau élémentaire. Les variations de la courbe (figure 6) de cette catégorie d'informateurs indiquent le désir de recevoir une formation fondée sur la langue et la littérature (69.3%).

3) *Le type de perfectionnement souhaité : les cours*

Les données analysées ici ont été obtenues en réponse à la question suivante, qui était suivie d'une liste d'activités possibles.

Dans cette section, on vous demande d'indiquer quels sont les types de perfectionnement qui pourraient répondre aux besoins que vous ressentez actuellement dans votre enseignement. Évitez les projets à long terme, pour vous centrer sur ce qui pourrait vous aider, dans l'immédiat, à être un meilleur enseignant.

ÉCHELLE en termes D'INTÉRÊT

<i>Pas du tout intéressé</i>	<i>Très peu intéressé</i>	<i>Peu intéressé</i>	<i>Plus ou moins intéressé</i>	<i>Passablement intéressé</i>	<i>Très intéressé</i>	<i>Extrêmement intéressé</i>
1	2	3	4	5	6	7

Dans le cadre d'une éducation permanente, il est indispensable que les maîtres, peut-être plus encore que tout autre professionnel, s'inscrivent dans une démarche continue de formation. Nous avons tenté d'analyser les aspirations des enseignants vis-à-vis le type de perfectionnement qu'ils souhaitent. Eu égard au type de perfectionnement, nous présentons dans cet article les résultats touchant les domaines où il serait souhaitable selon le désir des informateurs d'orienter la formation ou le perfectionnement des maîtres.

Figure 5

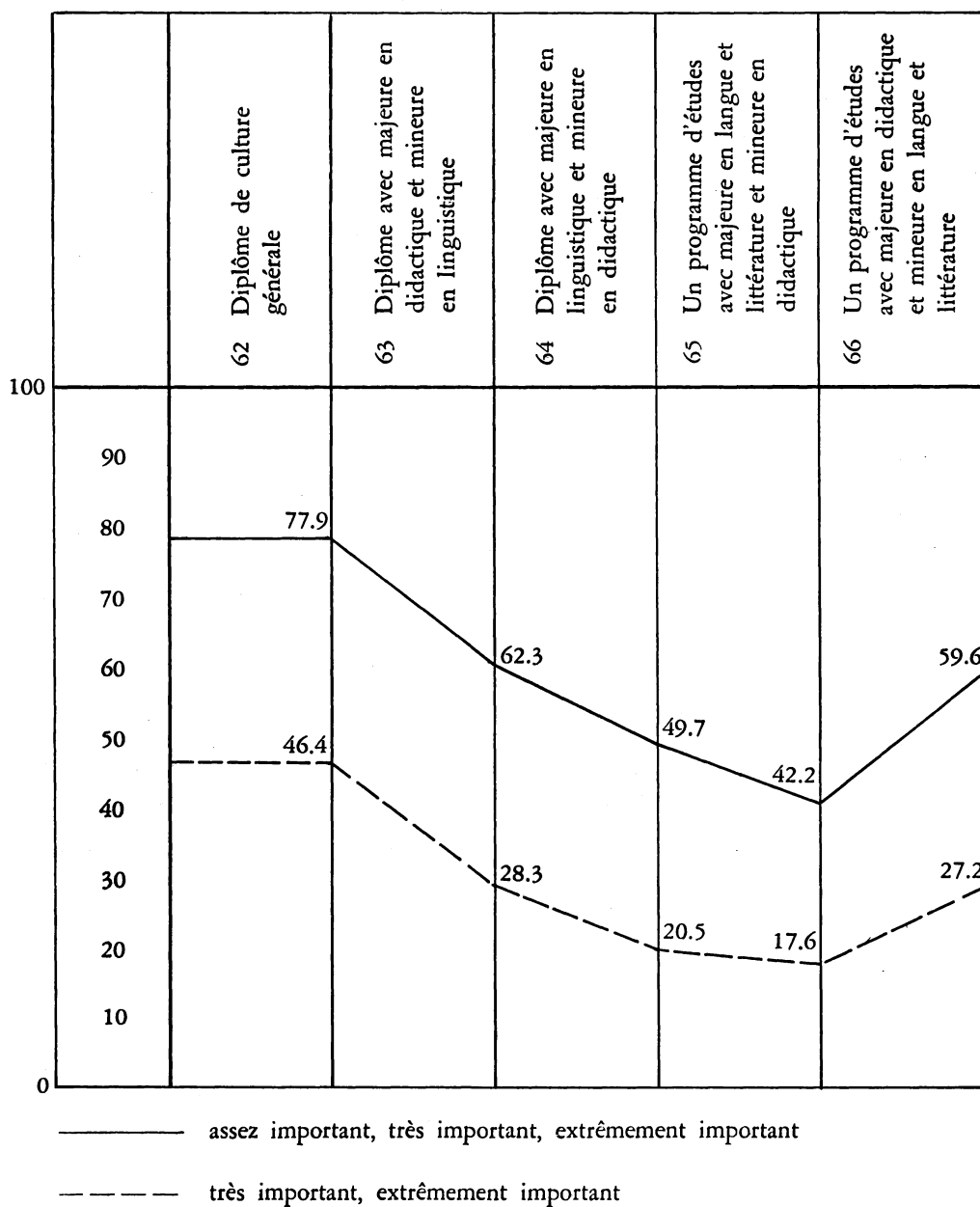
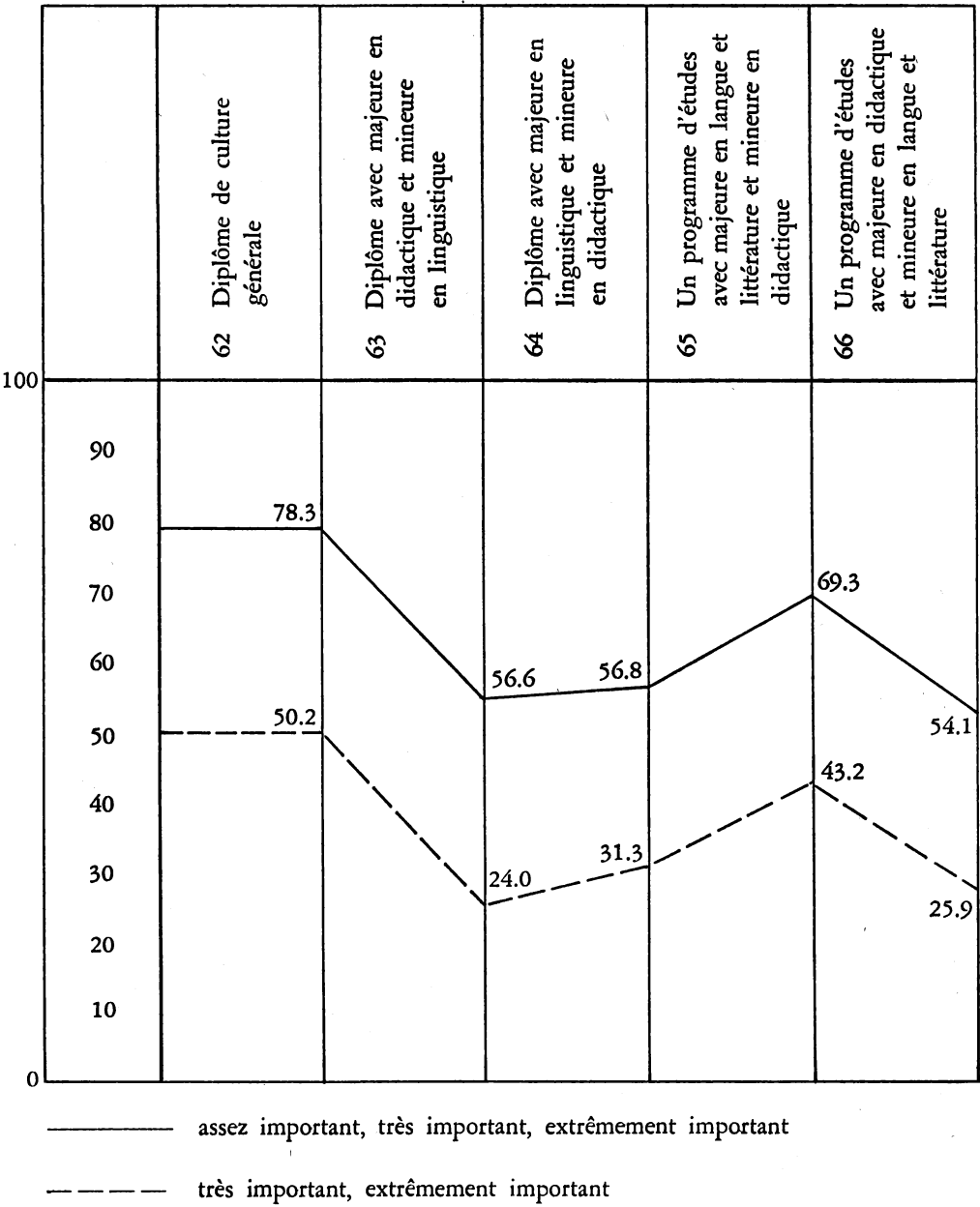
Types de programmes : informateurs du niveau élémentaire

Figure 6

Types de programmes : informateurs du niveau secondaire



Les tableaux qui donnent les résultats indiquent que les informateurs du niveau secondaire (tableau 3) choisissent cinq des huit premiers cours parmi ceux qui visent la matière enseignée, tandis que chez les informateurs du niveau élémentaire, les cours choisis se rattachent principalement aux disciplines favorisant la formation professionnelle (tableau 4).

L'intérêt des enseignants en ce qui a trait aux cours pouvant leur apporter le type de perfectionnement souhaité, permet de regrouper les disciplines en deux ensembles. Nous avons retenu les disciplines auxquelles les enseignants se déclarent passablement, très ou extrêmement intéressés. Si nous tenons compte de tous les informateurs, nous avons les résultats qui figurent au tableau 5.

Tableau 3

<i>Type de perfectionnement souhaité (Secondaire)</i>	
65 — Littérature québécoise	70.1%
61 — Didactique du français	56.5%
53 — Sociologie de la jeunesse	55.4%
62 — Linguistique	52.8%
64 — Grammaire, syntaxe	49.7%
56 — Psychologie de l'adolescence	45.9%
63 — Phonétique	45.6%
66 — Littérature française	44.7%
57 — Théories de l'apprentissage	43.2%
52 — Sociologie de l'éducation	36.8%
58 — Docimologie	29.3%
60 — Psychométrie	27.0%
55 — Psychologie de l'enfance	22.3%
59 — Statistiques	13.9%
54 — Pédagogie générale	13.5%

Tableau 4

<i>Type de perfectionnement souhaité (Élémentaire)</i>	
55 — Psychologie de l'enfance	63.9%
57 — Théories de l'apprentissage	59.2%
61 — Didactique du français	58.0%
56 — Psychologie de l'adolescence	51.0%
65 — Littérature québécoise	50.0%
63 — Phonétique	47.5%
53 — Sociologie de la jeunesse	45.9%
64 — Grammaire, syntaxe	43.2%
62 — Linguistique	42.0%
60 — Psychométrie	38.0%
52 — Sociologie de l'éducation	36.3%
54 — Pédagogie générale	31.7%
66 — Littérature française	30.9%
58 — Docimologie	22.7%
59 — Statistiques	13.5%

Tableau 5

Le perfectionnement : échantillon global

Disciplines favorisant la compétence linguistique		Disciplines favorisant la formation professionnelle	
65 — Littérature québécoise	59%	61 — Didactique du français	57%
63 — Phonétique	47%	57 — Théories de l'apprentissage	53%
62 — Linguistique (théories)	46%	56 — Psychologie de l'adolescence	51%
64 — Grammaire, syntaxe	46%	53 — Sociologie de la jeunesse	50%
		55 — Psychologie de l'enfance	48%

Les indications provenant des informateurs du niveau élémentaire et touchant les cours souhaités manifestent leur désir de recevoir (tableau 6) une formation professionnelle solide. Ils désirent qu'on les initie à la psychologie et aux théories de l'apprentissage, puis ils souhaitent un accroissement de leur compétence dans la discipline enseignée.

Tableau 6

Le perfectionnement : informateurs du niveau élémentaire

<i>Disciplines favorisant la compétence linguistique</i>	
65 — Littérature québécoise	50.0%
63 — Phonétique	47.5%
<i>Disciplines favorisant la formation professionnelle</i>	
55 — Psychologie de l'enfance	63.9%
57 — Théorie de l'apprentissage	59.2%
61 — Didactique du français	58.0%
56 — Psychologie de l'adolescence	51.0%
53 — Sociologie de la jeunesse	45.9%

Dans le choix des disciplines nécessaires à leur perfectionnement (tableau 7), les informateurs du niveau secondaire privilégient des disciplines favorisant la compétence linguistique.

Tableau 7

Le perfectionnement : informateurs du niveau secondaire

<i>Disciplines favorisant la compétence linguistique</i>	
65 — Littérature québécoise	70.1%
62 — Linguistique	52.8%
64 — Grammaire, syntaxe	49.7%
63 — Phonétique	45.6%
<i>Disciplines favorisant la formation professionnelle</i>	
61 — Didactique du français	56.5%
53 — Sociologie de la jeunesse	55.4%
56 — Psychologie de l'apprentissage	45.9%

CONCLUSION

Les trois aspects relatifs à la formation et au perfectionnement des enseignants de français des niveaux élémentaire et secondaire, que nous avons décrits, constituent une illustration du type d'indications que les données recueillies par l'enquête peuvent nous fournir.

Les indications fournies par les informateurs nous invitent à dégager les conclusions suivantes :

- 1) plus du tiers des maîtres de français de notre système d'enseignement élémentaire et secondaire n'ont reçu aucune formation postsecondaire dans des domaines essentiels à la maîtrise de la matière qu'ils enseignent ;
- 2) les programmes de perfectionnement ne peuvent pas être élaborés en tenant pour acquis que les maîtres possèdent les connaissances de base relatives aux disciplines linguistiques et aux études littéraires ;
- 3) il importe d'intégrer aux programmes de perfectionnement des éléments de langue et de littérature qui débouchent sur des dimensions psychologiques, culturelles ou sociales ;
- 4) les maîtres de l'enseignement élémentaire souhaitent un perfectionnement axé sur la formation professionnelle ;
- 5) les maîtres de l'enseignement secondaire souhaitent un perfectionnement axé sur la discipline enseignée.

Nous ne pouvons demeurer indifférents en face d'un tel constat ; il est du ressort de ceux qui ont la responsabilité de former les maîtres de pourvoir à leur perfectionnement et de combler cette lacune.

La structure générale des programmes devrait tenir compte des aspirations des deux groupes d'informateurs et de la différence significative que nous dévoilent les données. Les maîtres de français de l'enseignement secondaire manifestent un désir plus marqué pour des études touchant les domaines particuliers de la discipline d'enseignement ; ils sont moins portés vers des études en didactique ou en psychopédagogie. La formation et le perfectionnement qu'ils aimeraient recevoir devrait s'inscrire dans une perspective de culture générale plutôt que dans une perspective de spécialisation. Il est en effet possible d'expliquer ainsi l'importance que les informateurs attachent à l'acquisition des connaissances propres à la matière qu'ils enseignent. On peut retenir que l'option « culture générale » demeure une incitation que les responsables de l'élaboration des programmes de formation ou de perfectionnement doivent respecter ; il importe donc d'intégrer à ces programmes des éléments de langue et de littérature qui débouchent sur des dimensions psychologiques, culturelles ou sociales. Ce qui est bien différent de l'enseignement universitaire disciplinaire dont les dimensions d'intégrité et de plénitude débouchent nécessairement sur des perspectives épistémologiques.

NOTES

- 1) La compétence linguistique, prise au sens le plus général, embrasse ici les connaissances acquises dans tous les domaines où la langue joue un rôle essentiel, d'où l'inclusion des études littéraires.
- 2) Par formation institutionnelle, nous entendons la formation acquise au sein d'une institution d'études supérieures.